

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



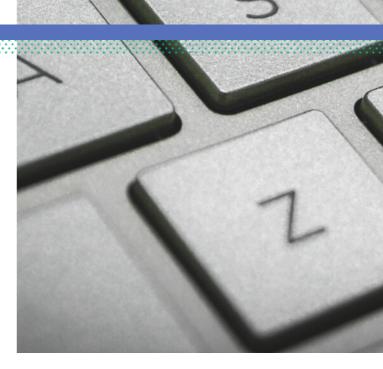
FONDS DE RESTRUCTURATION DES LOCAUX D'ACTIVITÉ



SAISIE EN LIGNE DES DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION

GUIDE DE L'UTILISATEUR

Pour permettre un processus d'instruction fluide des demandes de subvention au fonds de restructuration des locaux d'activité, l'ANCT met à votre disposition une plateforme de dépôt permettant d'effectuer toute la démarche en ligne, de suivre l'instruction en temps réel et de dialoguer avec les services instructeurs, à la fois au niveau de la préfecture ou en centrale.



POUR COMMENCER...

Avant de vous jeter à l'eau, nous vous invitons à prendre connaissance de la documentation mise en ligne sur la page dédiée du site Internet de l'ANCT:

https://agence-cohesionterritoires.gouv.fr/fonds-de-restructurationdes-locaux-dactivite-415

Pour accéder au module en ligne de dépôt de demande de subvention, vous devez vous connecter à l'adresse suivante :

https://fondscommerce.anct.gouv.fr



Utilisez de préférence le navigateur Chrome ou Firefox.

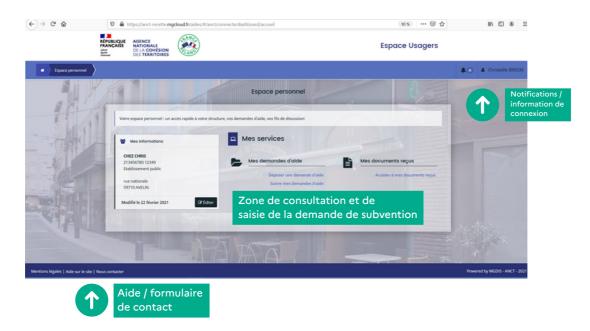
SE FAMILIARISER AVEC LA PLATEFORME

Le portail «fondscommerce.anct.gouv.fr» est un portail web qui permet aux Porteurs de projet de saisir et de suivre leurs demandes de conventionnement et de subventionnement au fonds de restructuration des locaux d'activité.

Pour cela, il fournit les fonctionnalités principales suivantes:

- La saisie du formulaire permettant de transmettre une demande de subvention,
- Le suivi de l'avancement de l'instruction de la demande de subvention.

Chaque écran du portail est organisé de la manière décrite ci-dessous:



Vous pouvez interrompre votre saisie à tout moment. Un bouton « Enregistrer » est disponible durant toutes les étapes de la saisie. Il permet de continuer plus tard en reprenant la saisie où elle a été arrêtée. Il est recommandé d'utiliser fréquemment ce bouton, afin de ne pas avoir à recommencer en cas de problème technique ou d'absence prolongée entraînant une déconnexion..

Attention lorsque vous êtes en saisie :

- Ne pas fermer la fenêtre en cliquant sur la petite croix. Toutes les données saisies dans l'écran seraient perdues.
- Eviter l'utilisation des boutons «Précédent» et «Suivant» de la barre de boutons du navigateur. Les informations seraient perdues.



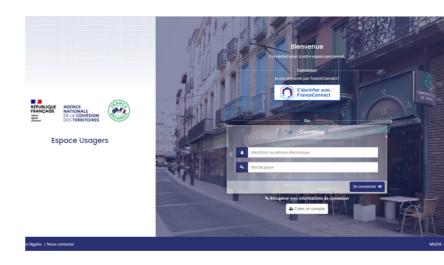
Le portail fonctionne selon le principe de la création d'une « structure » par porteur de projet, auquel se rattache un compte pour chaque utilisateur.

Chaque personne physique agissant au nom du porteur de projet dispose donc de son propre compte utilisateur nominatif, rattaché à la structure.

Une structure peut ainsi compter plusieurs comptes utilisateurs qui lui sont rattachés.

Parmi ces comptes:

- un seul utilisateur est «administrateur» (il peut gérer les comptes rattachés à la structure et modifier les informations de cette dernière);
- au moins un utilisateur est «le représentant légal».



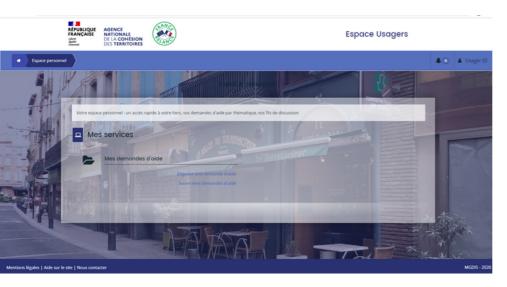
Pour vous créer un compte, cliquez sur le bouton et laissez-vous guider.

Votre mot de passe doit comporter 8 caractères minimum et 3 des 4 caractères suivants : minuscule, majuscule, chiffre, caractère spécial.



Pour réinitialiser votre identifiant/mot de passe, cliquez sur «Récupérez mes informations de connexion» et saisissez l'adresse du courrier électronique que vous avez utilisée pour la création de votre compte (ou votre identifiant si vous avez oublié votre mot de passe). Vous allez recevoir un mail avec un lien vous permettant de renouveler votre identifiant/mot de passe.

ACCÉDER AU(X) SERVICE(S)

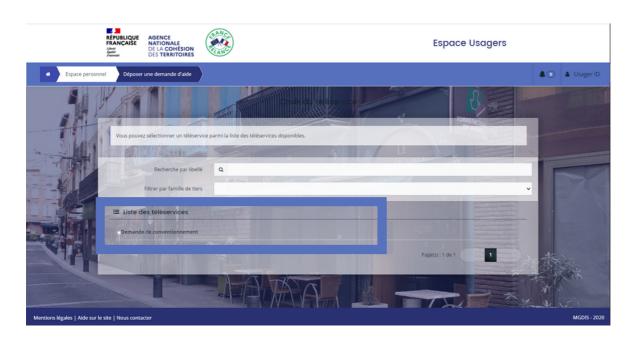


Vous pourrez accéder ensuite à votre espace personnel qui vous permettra :

- de déposer une demande
- de suivre vos demandes.

DÉPOSER UNE DEMANDE DE CONVENTIONNEMENT

Pour déposer une demande de conventionnement, vous devez choisir le téléservice correspondant.



La première étape consiste à vérifier votre éligibilité au dispositif en répondant à quelques questions. Vous ne pourrez référencer votre structure que si vous êtes bien éligible au fonds de restructuration.

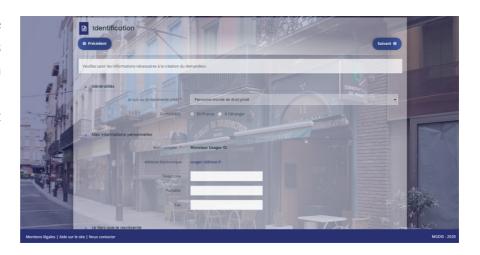


Vous allez d'abord devoir remplir les différents champs d'identification de votre structure : adresse, représentant légal, coordonnées...



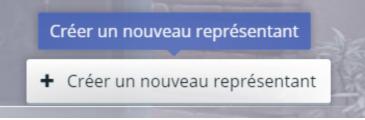
S'il ne s'agit pas de votre première connexion, vos informations doivent déjà être renseignées.

Assurez-vous qu'elles sont bien à jour.

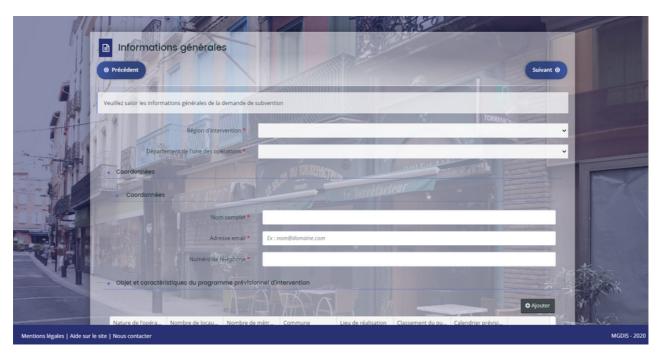


En plus du représentant légal, vous aurez la possibilité de créer d'autres utilisateurs qui pourront consulter et renseigner les informations nécessaires à l'instruction de la demande.

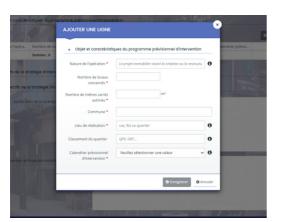




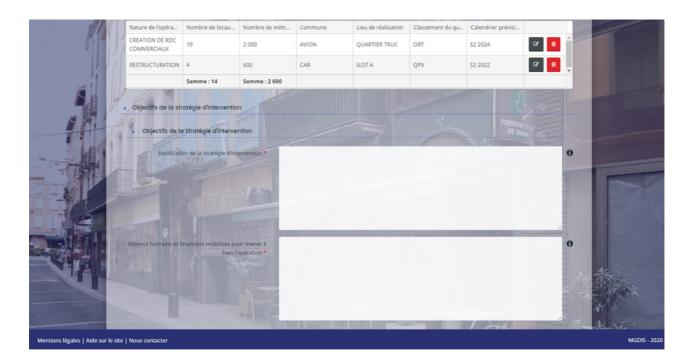
Àprès avoir renseigné les informations relatives à votre structure, vous allez commercer à remplir votre dossier. A partir de la section « Informations générales », les informations demandées concernent votre programme d'intervention prévisionnel. Vous allez devoir compléter les caractéristiques de chacune des opérations constitutives de ce programme.



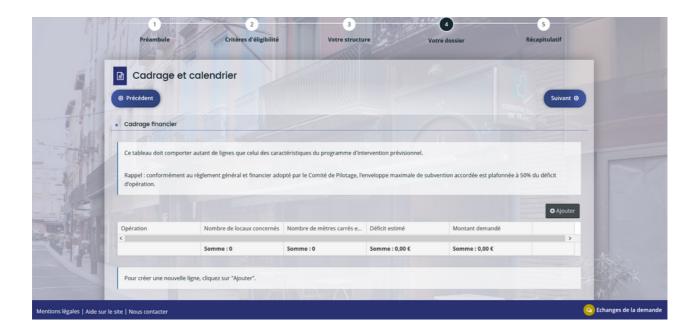
Pour chaque opération, vous devez ajouter une ligne et la renseigner :



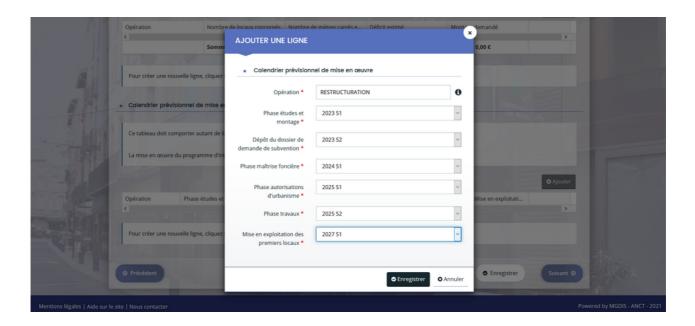
Complétez ensuite de façon synthétique les objectifs de votre stratégie d'intervention (choix des territoires, impacts attendus...) et les moyens mobilisés pour la mettre en œuvre.



Pour chacune des opérations de votre programme d'intervention, il vous faut compléter les données financières et leurs échéances de mise en œuvre. Dans chaque tableau, une ligne doit être renseignée pour chaque opération. Tous les tableaux devront compter le même nombre de lignes.



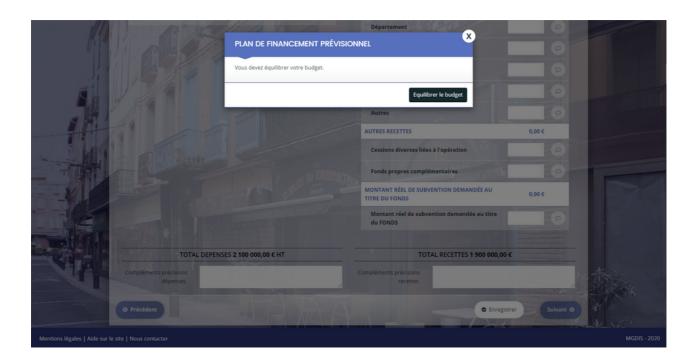
Le calendrier est à renseigner par semestre.



Enfin, vous devez préciser le plan de financement prévisionnel du programme d'intervention. Préalablement, nous vous invitons à télécharger la feuille de calcul Excel prévue à cette effet. Les données du plan de financement sont celles de l'onglet "Bilan du programme d'intervention" de la feuille de calcul.



Vous ne pourrez passer à l'étape suivante que si le plan de financement est équilibré.

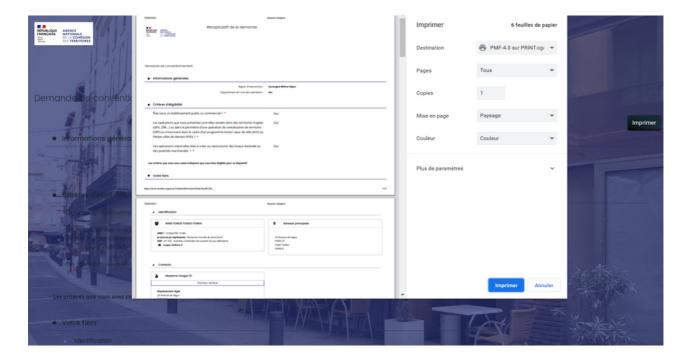


Une fois le plan de financement complété, il vous faut joindre toutes les pièces et justificatifs de votre demande et, notamment, la feuille de calcul Excel détaillée du bilan prévisionnel. Si vous avez déjà déposé vos pièces lors d'une première demande, cliquer sur «Porte-documents» et sélectionnez le fichier nécessaire.



Vous pourrez consulter le récapitulatif de votre demande pour vérifier l'exactitude des informations fournies avant de nous la transmettre.

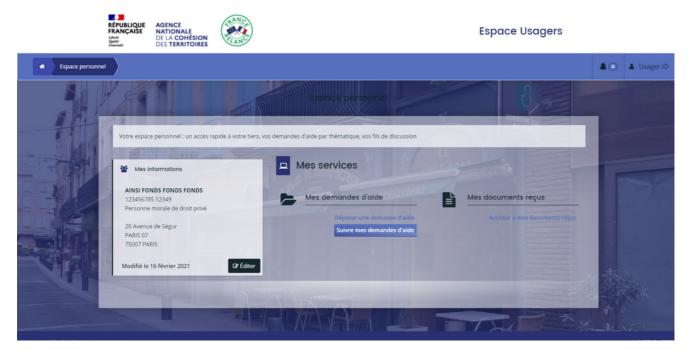


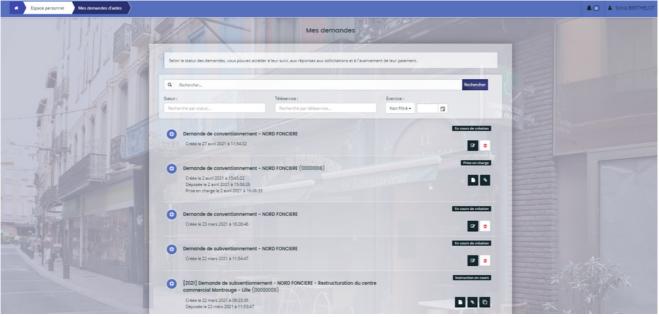


SUIVRE UNE DEMANDE

En revenant sur votre espace personnel, vous pourrez dès lors suivre l'avancement de l'instruction de vos demandes.

Une fois votre demande transmise, elle passera en statut « En cours d'instruction ». Il est alors possible que vous soyez sollicité pour corriger certains éléments ou pour apporter des compléments ; il est donc important de demeurer joignable. Si une demande de complément vous est envoyée via la plateforme par le service instructeur, vous recevrez un mail de l'ANCT. Sur votre espace, les contributions apparaissent sur l'icône des notifications (cloche en haut à droite).





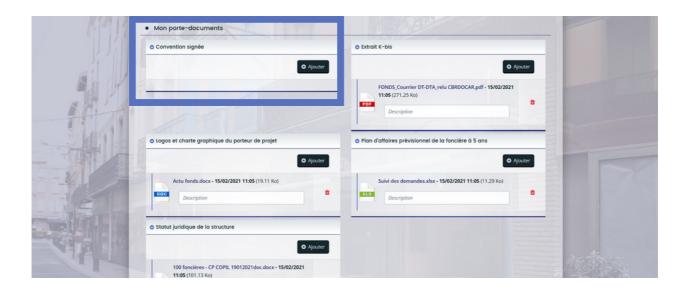
SIGNER LA CONVENTION

Après instruction de votre demande, votre dossier et le Projet de convention seront soumis au Comité technique.

Puis, après la décision du Comité de pilotage sur la validité, le montant et/ou le pourcentage de l'enveloppe maximale de subvention allouée, la version définitive de la convention vous sera adressée par mail par l'équipe du siège. Vous devrez alors la signer et la retourner par mail à l'ANCT à l'adresse : <u>fondscommerces@anct.gouv.fr</u>.

L'ANCT signera en dernier la Convention qui vous sera alors transmise avec une notification attributive de subvention et placer dans votre porte-documents (accessible dans votre espace personnel en éditant les informations de votre structure) ce dont vous serez informé(e) par mail.

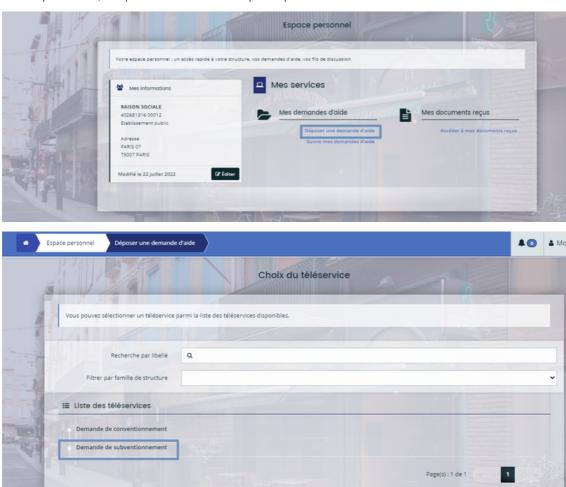
La signature de la Convention par les parties constitue un préalable au dépôt de vos demandes de subventionnement pour chaque opération sur le deuxième téléservice.



DÉPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTIONNEMENT

Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter

Pour déposer une demande de subventionnement, vous devez choisir le téléservice correspondant, en partant de votre espace personnel.



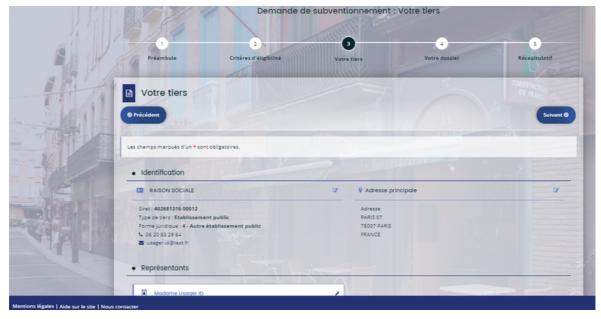
Nous vous invitons à lire attentivement le préambule qui présente les informations à préparer pour votre demande de subventionnement ainsi que les documents à joindre obligatoirement.



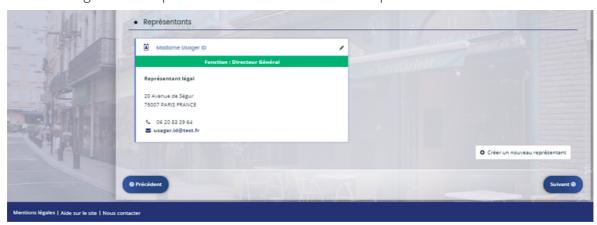
Il vous faudra ensuite répondre à trois questions concernant votre éligibilité pour déposer votre demande.



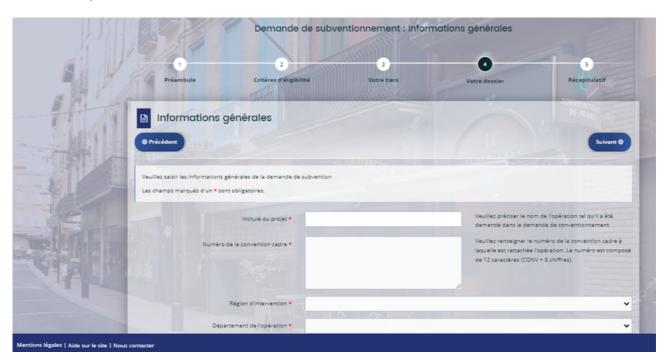
Pour l'étape "votre tiers", les informations sur l'identification de votre structure et son représentant sont déjà renseignées. Si vous souhaitez les modifier, cliquez sur l'icône de modification à droite de l'intitulé.



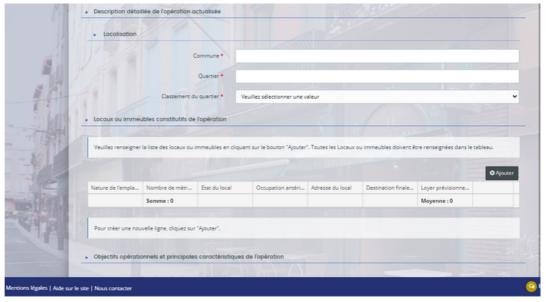
Vous avez également la possibilité de créer un nouveau représentant.



Par la suite, doivent être renseignées les informations générales de votre demande (intitulé, numéro de convention, région...) que vous pouvez retrouver dans votre convention-cadre de partenariat ou dans le récapitulatif de votre demande de conventionnement.



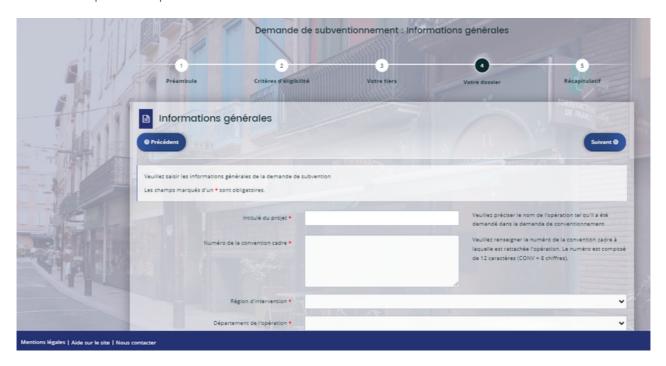
Renseignez les différentes informations sur la description détaillée de l'opération pour laquelle vous déposez la demande de subventionnement, et dans un premier temps la localisation de l'opération.

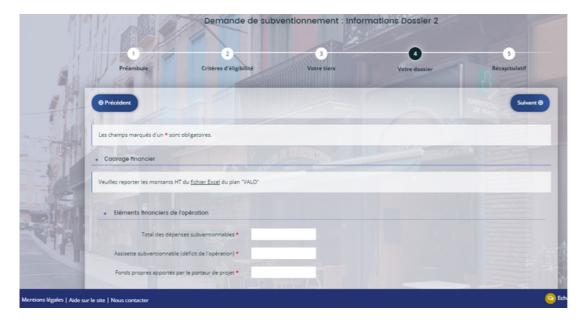


Puis complétez les données sur les locaux et immeubles constitutifs de l'opération, en cliquant sur "Ajouter".

Local ou immeubles constitut Nature de Veuillez renseigner la liste des loci Nombre de mêtres carrés estimés* Nature de l'empla Nombre de n'estimés* Somme: 0 Etat du local * qualité du bâti, accessibilité, configuration du local * Adresse du local * rue ou illot * rue ou il	opération	 Local ou immeuble c 	
Nombre de métres carrés estimés * Nature de l'empla Nombre de r Somme : 0 Etat du local * Qualité du bâti, accessibilité, configuration du local Occupation antérieure * Occupation antérie		· Local od IIII I I dano o	Locaux ou immeubles constitu
Nature de l'empla Nombre de l' Somme : 0 Etat du local • qualité du bâti, accessibilité, configuration du local Moyenne : 0 Occupation antérieure • activité commerciale, artisanale, de service, autre			Veuillez renseigner la liste des loca
Nature de l'empla Nombre de l' Somme : 0 Etat du local • qualité du bâti, accessibilité, configuration du local Occupation antérieure • activité commerciale, artisanale, de service, autre	m ²		11 0 100
Occupation antérieure • activité commerciale, artisanale, de service, autre	Loyer prévisionne	estimes •	Nature de l'empla Nombre de n
Pour créer une nouvelle ligne, cliq	iti, accessibilité, configuration du local Moyenne : 0	Etat du local *	Somme : 0
	nerciale, artisanale, de service, autre	Occupation antérieure *	Pour créer une nouvelle ligne, clip
		Adresse du local *	Name of Street
Objectifs opérationnels et prin Destination finale projetée mature de l'activité envisagée	ctivité envisagée		HIVING I I F
Description détaillée de l'o Loyer prévisionnel montant HT/HC annuel €	(/HC annuel €	Loyer prévisionnel *	Description détaillée de l'or
Destination finale noture de l'octivité envisagée projetée • Description détaillée de l'o		Destination finale projetée *	HIVING I I F

Renseignez toutes les cases concernant les objectifs opérationnels et les principales caractéristiques de l'opération.





Pour la rubrique "Cadrage financier", téléchargez dans un premier temps le fichier "VALO". Remplissez ce dernier puis reportez les informations requises dans la rubrique.

Fichier "VALO": Son format est différent du Bilan Excel complété en phase conventionnement. Pour conserver le niveau de subvention initial, vous pouvez modifier le taux d'actualisation dans la limite de +/- 2% et ajuster votre part de fonds propres.

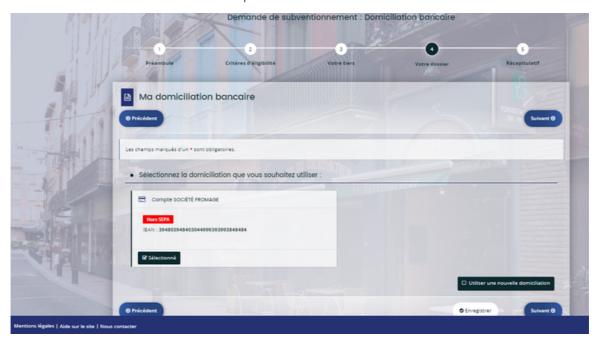
Le bilan doit être équilibré.

Nota : Si votre besoin en subvention augmente ou diminue, vous pourrez organiser la fongibilité entre opérations de votre programme d'intervention

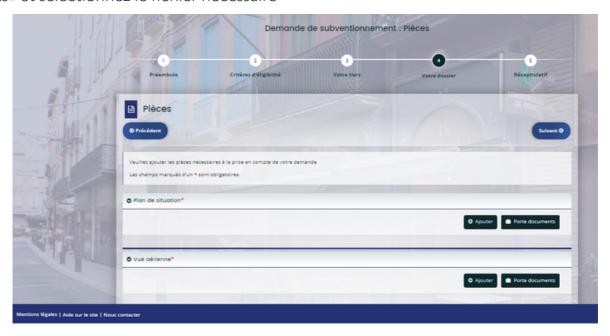


Complétez par la suite le planning prévisionnel de l'opération.

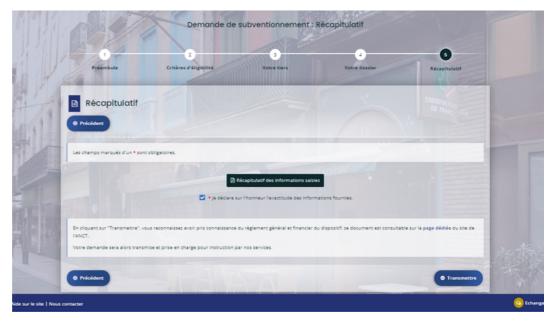
Pour l'étape de la domiciliation bancaire, celle-ci est renseignée ^par défaut. Vous avez la possibilité d'utiliser une domiciliation différente en cliquant sur "utiliser une nouvelle domiciliation".



Il vous faut à présent joindre toutes les pièces et justificatifs de votre demande et, notamment, la fichier Excel "VALO". Si vous avez déjà déposé vos pièces lors d'une première demande, cliquez sur «Portedocuments» et sélectionnez le fichier nécessaire



Vous pourrez consulter le récapitulatif de votre demande pour vérifier l'exactitude des informations fournies avant de nous la transmettre



Celui-ci s'ouvrira dans un nouvel onglet, vous pouvez par la suite l'imprimer en cliquant sur le bouton "Imprimer" en haut à droite.





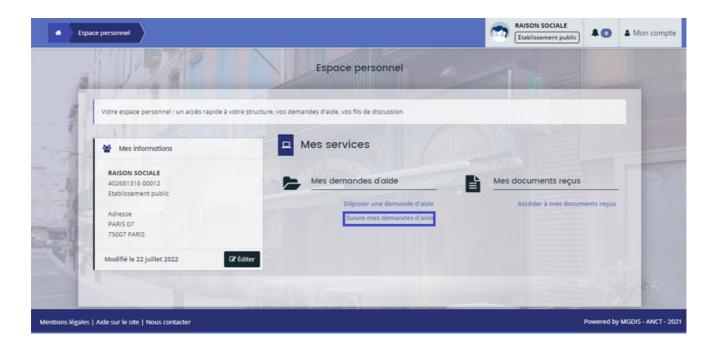
DÉPOSER UNE DEMANDE DE PAIEMENT

La signature d'une convention de subventionnement permet de déclencher les demandes de paiement :

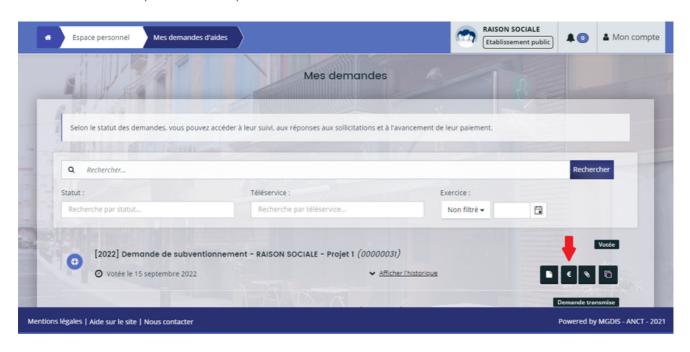
- Du 1er acompte, correspondant à 30% du montant de la subvention et accordé sur justification de 30% des dépenses engagées.
- Du 2ème acompte, correspondant à 40% du montant de la subvention et accordé sur justification de 70% des dépenses engagées.
- Du solde de la subvention, à la fin des travaux sur la base d'un bilan de clôture de l'opération et de la production des DGD (décomptes généraux définitifs) ainsi que des décisions attributives des autres subventions que vous auriez obtenues.
- Éventuellement des 1er et 2ème acomptes simultanément, accordés sur justification de 70% des dépenses engagées.

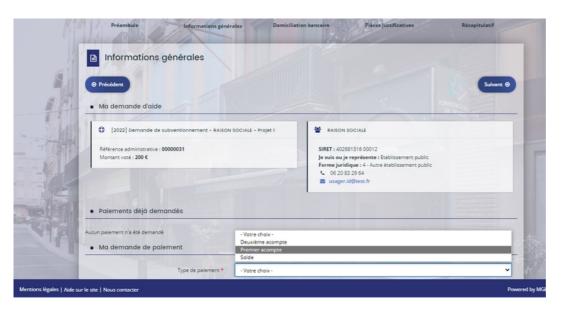
Il est à noter que la rubrique "demande de paiement" ne s'affiche qu'une fois que votre demande de subventionnement a été validée.

Une fois que votre demande de subventionnement est validée, cliquez sur la rubrique "suivre mes demandes d'aides" dans votre espace personnel.

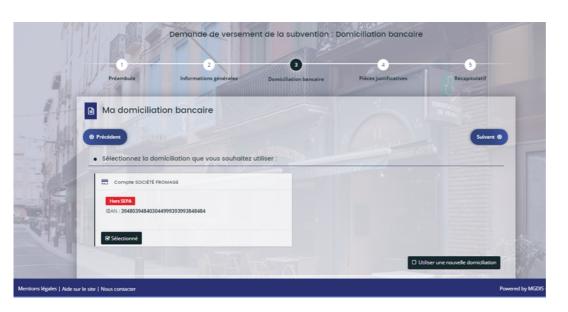


A droite de votre demande de subventionnement, apparait un icône "€" qui correspond au dépôt d'une demande de paiement. Cliquez sur cet icône.





Après la lecture du préambule, il vous ait demandé de sélectionner le type de paiement pour lequel vous déposez une demande, ainsi que le montant des dépenses justifiées.



Apparait de nouveau votre domiciliation bancaire, ainsi que la possibilité d'en utiliser une nouvelle.

Par la suite, il vous faut déposer les pièces justificatives qui sont les tableaux récapitulatifs des dépenses acquittées, certifiés par un expert comptable ou un comptable public.



Enfin, vous avez la possibilité de vérifier toutes vos informations, avant de cliquer sur le bouton "Transmettre".



vous devrez, en parallèle, déposer votre facture sur le portail CHORUS PRO (https://chorus-pro.gouv.fr).

La facture doit comporter les mentions suivantes :

- · La date d'émission de la facture
- La désignation de l'émetteur et du destinataire de la facture
- Le numéro de la convention.
- Le numéro de l'engagement juridique
- La désignation de la demande de versement ou de solde
- Les dates des versements telles que prévues à la convention.
- Le montant du versement ou du solde